



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Animaux de compagnie

Question écrite n° 8645

Texte de la question

M. Jean-Yves Chamard attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur le trafic d'animaux domestiques en vue de leur utilisation dans des centres d'experimentation. Malgre le resultat de la procedure judiciaire engagee contre des inculpes a Agen, des reseaux organises de voleurs et de receleurs beneficient encore aujourd'hui d'une large impunite. D'apres certaines informations, la progression de ces formes de delits reste forte. L'impunite des voleurs entraine des consequences psychologiques graves pour les familles victimes des vols. Une sensibilisation de la population francaise a ce probleme plus de la moitie des menages possedant un animal de compagnie lui parait urgente. Il lui demande de bien vouloir lui dire quelles sont les instructions donnees aux forces de la gendarmerie pour contribuer a mettre un terme a une telle situation, anormale dans un Etat de droit comme le notre.

Texte de la réponse

Dans le cadre de ses missions traditionnelles, la gendarmerie nationale a renforce son action tant sur le plan de la prevention que sur celui de la repression afin de lutter efficacement contre les vols et trafics d'animaux domestiques. S'agissant de la prevention, les militaires de la gendarmerie sont sensibilises au phenomene, a l'occasion du stage de formateur relais environnement-ecologie, organise au Centre national de formation de police judiciaire a Fontainebleau. Cet enseignement specifique, auquel participent des representants de la societe protectrice des animaux (SPA), a pour effet de former des sous-officiers a la conduite d'enquetes liees a la protection de l'environnement et a celle des animaux. Cette formation est completee par la mise a leur disposition de fiches d'instruction et d'un memento Nature-Environnement qui repertorient l'ensemble des infractions et la conduite a tenir en la matiere. Par ailleurs, depuis 1993, la gendarmerie nationale est representee au sein d'un groupe de travail, organise par la SPA, relatif au trafic d'animaux domestiques. Ses travaux doivent aboutir a la realisation d'une brochure evoquant cette forme de delinquance et les moyens de la combattre. Ce document sera particulierement destine aux unites de proximite, et en particulier aux brigades territoriales et de recherches. En matiere de repression, la gendarmerie dispose de moyens importants. L'implantation geographique de ses unites et la competence professionnelle de ses personnels lui permettent de rechercher les auteurs d'infractions et de les deferer aux juridictions repressives. Ses unites se sont illustrees a plusieurs reprises au cours d'enquetes portant sur le trafic d'animaux domestiques, et notamment lors de la mise a jour d'un reseau important et structure qui se trouvait dans le Sud-Ouest de la France.

Données clés

Auteur : [M. Chamard Jean-Yves](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8645

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4317

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 136